

FORMATION AU PORT DU SCAPHANDRE Maintien de acquis



PUBLIC VISÉ : Toute personne pouvant être amenée à porter un scaphandre de protection chimique dans le cadre de son activité professionnelle



PRÉREQUIS : Aptitude médicale au port de l'ARI

Formation au port de l'ARI et du scaphandre de type 1, recommandée



DURÉE : 3h30

6 personnes maximum par session



LIEU : Sur votre site



MODALITES D'EVALUATION :

Mise en situation



PROFIL DE L'INTERVENANT :

Professionnel du Risque Chimique, connaissance technique et réglementaire en lien avec les objectifs de formation (risques liés aux matières dangereuses, maîtrise des procédures d'emploi, etc...)

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Réaliser les premières mesures de sauvegarde, sous EPI type 1

Réactivation des acquis théoriques :

- Les risques liés à une fuite
- Procédures du site et consignes de sécurité

Les équipements de protection individuelle:

- Les contrôles de sécurité et règles de mise en œuvre de l'ARI
- Description, règles de mise en œuvre du scaphandre type 1, protocole d'habillage et de déshabillage
- Notions de décontamination

Mises en situation sur vos installations:

- Application des procédures de votre site dans le cadre d'une fuite
- Mise en œuvre des protocoles d'habillage, de déshabillage, et de décontamination
- Recherche de l'origine de la fuite et isolement
- Extraction d'une victime

Méthodes pédagogiques

- Exposé théorique, favorisant le questionnement et l'interaction avec les apprenants
- Mise en situation

Moyens mobilisés :

- Les Scaphandres d'intervention
- Les ARI

